



**Elections communales 2026-2031**  
**Election à la Syndicature**  
**Elections des 4 suppléants au Conseil communal (2<sup>e</sup> tour)**

Le premier tour des élections communales, le 8 mars dernier, a vu l'élection à la majorité absolue de cinq membres de la Municipalité, ainsi que de 35 Conseillers communaux et de 8 suppléants.

Le 29 mars, lors du 2<sup>ème</sup> tour, les 4 suppléants manquants au Conseil communal ont été élus.

Ce mardi 7 avril 2026 à 12h00, le bureau électoral a constaté qu'une seule liste avait été déposée pour la syndicature.

Ainsi, M. Ludovic Sherif a été élu Syndic pour la législature 2026-2031.

Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2026, la Municipalité de Veytaux sera composée de :

- M. Ludovic Sherif, Syndic
- M. Igor Rinaldi, Conseiller municipal
- Mme Aline Sandmeyer, Conseillère municipale
- M. Philippe Andler, Conseiller municipal
- M. Arnaud Rey Lescure, Conseiller municipal

Pour le bureau électoral  
Mme V. Schweizer Ronnerström  
La Présidente

Veytaux, le 7 avril 2026